

## **Mise à jour sur les opérations du HCR en Afrique australe**

### **A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements**

Fin 2023, l'Afrique australe abritait 10,1 millions de personnes déplacées et de personnes de retour, dont 7 millions étaient déplacées à l'intérieur de leur pays à cause d'un conflit et près d'un million étaient des réfugiés et des demandeurs d'asile. En outre, la région accueillait aussi un million de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays par les conséquences du changement climatique. Les crises complexes en République démocratique du Congo et au Mozambique ont été les principales causes du déplacement forcé dans la région. Dans le même temps, des situations de réfugiés prolongées ont persisté en Afrique du Sud, en Angola, au Congo (République du), au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe.

Le contexte opérationnel en Afrique australe a été marqué par les inégalités socioéconomiques, les conflits, l'insécurité alimentaire, les épidémies et les catastrophes naturelles. Des facteurs tels que les pénuries de financement et les effets d'autres crises mondiales ont aggravé la situation, et ces problèmes devraient persister en 2024. En 2023, les inquiétudes relatives aux restrictions d'accès à l'asile et à la violence liée au genre se sont intensifiées dans la région à la suite de l'ordre de relogement des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le camp de Dzaleka au Malawi et à l'instabilité croissante en République démocratique du Congo. Les maladies infectieuses et les maladies récurrentes comme le choléra ont encore mis à plus rude épreuve les services de santé déjà fragiles de la région, et les tempêtes tropicales et les cyclones ont semé la dévastation dans les communautés de multiples pays. De plus, sept pays ont subi une réduction des rations, conduisant à une augmentation de l'insécurité alimentaire. En conséquence, les besoins humanitaires se sont accrus dans toute l'Afrique australe en 2023, tout comme les mouvements mixtes de migrants et de demandeurs d'asile. En 2024, le phénomène El Niño et les interruptions de la chaîne d'approvisionnement alimentaire devraient représenter des défis supplémentaires dans la région.

La République démocratique du Congo reste l'une des situations humanitaires les plus sous-financées au monde. La violence cyclique a déplacé quelque six millions de personnes à l'intérieur du pays et en a contraint plus d'un million à franchir une frontière internationale en quête de sécurité. La République démocratique du Congo continue aussi d'abriter plus d'un demi-million de réfugiés (principalement du Burundi, de la République centrafricaine et du Rwanda), soit la plus importante population de réfugiés d'Afrique australe. Depuis début 2023, l'intensification des conflits, l'insécurité alimentaire aiguë et l'augmentation des incidents de sécurité dans le pays ont provoqué des séries de déplacement forcé. Le retrait progressif de la Mission de stabilisation des Nations Unies en République démocratique du Congo en 2024 pourrait générer une instabilité supplémentaire, qui pourrait aboutir à un accroissement des besoins et nuire à la réponse humanitaire. Le HCR dirige les groupes sectoriels de la protection, de la coordination des camps et gestion des camps, et des abris en République démocratique du Congo, ainsi que le Plan de réponse régional interorganisations pour les réfugiés relatif à la Situation en République démocratique du Congo, qui couvre la réponse en Angola, au Burundi, au Congo (République du), en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et en Zambie.

## **B. Progrès et défis par domaine d'impact en 2023 et plans actualisés pour 2024**

### *Créer un environnement de protection favorable*

Bien que les 16 pays de l'Afrique australe soient tous signataires de la Convention de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, et que 14 pays sur les 16 aient ratifié la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, des tendances à la contraction de l'espace d'asile dans la région ont été constatées. Des politiques restrictives ont notamment abouti à une cinquantaine de cas de refoulement et à plus de 1700 cas de réfugiés placés en détention en 2023. Le HCR continue à renforcer son engagement auprès des États et des organismes régionaux afin de garantir le respect du principe de non refoulement et la mise en place d'alternatives à la détention. Plus particulièrement, le HCR a aidé le Malawi et la Zambie à adopter des réformes législatives pour améliorer les conditions de vie et le bien-être général des réfugiés. L'Organisation continuera aussi à plaider pour la levée des réserves faites par 11 États à 18 dispositions de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à promouvoir les actions de renforcement des capacités avec les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes concernées, comme la Coalition internationale contre la détention, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), l'Association internationale des juges du droit des réfugiés et des migrations, et les Universités de Cape Town et de Pretoria.

En 2023, le Congo (République du) et le Mozambique ont mené des opérations de vérification des réfugiés, tandis que l'Angola a repris les activités d'enregistrement, qui avaient été suspendues depuis 2015. Des inquiétudes persistent toutefois concernant l'octroi de documents à cause des vérifications en attente, des financements limités, et des systèmes et processus gouvernementaux inadéquats. Le HCR aide les pays de toute l'Afrique australe à renforcer leurs capacités de traitement de l'asile en se concentrant plus particulièrement sur les îles de l'océan Indien et deux pays qui ont suspendu les procédures de détermination du statut de réfugié. La pénurie générale de capacités dans la région a abouti à un arriéré de plus de 179 300 demandes d'asile en décembre 2023. Un atelier régional conjoint du HCR et de la SADC a dressé le bilan de la mise en œuvre du plan d'action 2022 sur l'asile de la SADC, à l'issue duquel les États membres de la SADC ont décidé d'accorder la priorité aux réformes législatives, aux investissements dans l'enregistrement et la gestion des données, et à l'instauration de modalités différenciées de traitement des dossiers. En 2024, une plateforme régionale sur l'asile sera mise en place avec la SADC pour traiter les questions d'asile dans le cadre d'une approche englobant l'ensemble de la société. De plus, le HCR continuera d'aider les gouvernements à améliorer les processus décisionnels dans la procédure de détermination du statut de réfugié.

Au vu de l'importance des mouvements mixtes et secondaires en Afrique australe, une approche régionale basée sur les routes migratoires a été élaborée en 2023 pour renforcer la protection le long de la route du Sud, qui va de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique à l'Afrique du Sud. Cette stratégie englobe l'apport d'un soutien aux États pour les aider à prendre en charge les cas d'asile identifiés dans les flux de population mixtes, l'adoption de réformes législatives pour promouvoir la mise en œuvre du cadre de politique migratoire 2022 de la SADC, la revitalisation du groupe de travail du HCR et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) sur les mouvements mixtes, et l'adoption d'un plan de réponse régional sur les mouvements mixtes. Des ateliers conjoints du HCR et de l'OIM ont été organisés à Madagascar et au Zimbabwe afin de renforcer les capacités des fonctionnaires, et des dialogues régionaux sur les mouvements mixtes ont été mis en place en Zambie et au Mozambique pour améliorer les lois nationales sur la migration de main-d'œuvre et lutter contre la migration irrégulière. Compte tenu de l'absence de données globales et standard nécessaires pour une planification appropriée, le HCR et l'OIM sont convenus de renforcer leur collaboration par des réunions régulières d'échange d'informations en 2024. Le HCR poursuivra aussi sa collaboration avec les États, les instances régionales et autres partenaires afin de mettre en œuvre une approche globale visant à prendre en charge les mouvements mixtes sur les routes du Sud et de l'océan Indien.

En 2024, l'âge, le genre et la diversité resteront une priorité dans les programmes. En 2023, les femmes et des filles déplacées de force, en particulier en République démocratique du

Congo, ont été exposées à des risques accrus de violence liée au genre, et les acteurs humanitaires ont été confrontés à un manque de ressources les empêchant de répondre aux besoins de manière appropriée. Le HCR renforcera la coordination des programmes visant à protéger les femmes et les filles, et procèdera systématiquement à un suivi des politiques afin de veiller à ce que l'atténuation du risque de violence liée au genre soit intégrée à tous les secteurs de son travail. Les principales interventions mettront l'accent sur la promotion du leadership des femmes, le renforcement de la masculinité positive et l'apport d'un soutien psychosocial, d'une assistance en espèces et d'une assistance juridique aux groupes vulnérables. Dans le cadre de la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels, le HCR étendra le déploiement d'un programme de formation sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, et le harcèlement sexuel qui a été introduit dans les bureaux du HCR au Malawi et en République démocratique du Congo, dans la représentation régionale en Afrique du Sud, et en Zambie. Le HCR a également assuré la conduite d'évaluations des capacités de protection des partenaires d'exécution des Nations Unies contre l'exploitation et les abus sexuels dans la région, et les partenaires qui ont obtenu des résultats faibles ou moyens bénéficieront d'une aide dans le cadre du plan de mise en œuvre du renforcement des capacités. En outre, l'Organisation continuera à travailler avec les communautés afin de prévenir l'exploitation et les abus sexuels. Enfin, le HCR poursuivra son travail avec les organismes des Nations Unies et autres partenaires en vue d'intégrer la protection de l'enfant dans leur réponse et de promouvoir l'inclusion des enfants déplacés de force dans les systèmes nationaux. L'accent sera mis sur la mise en œuvre de l'Indice mondial d'inclusivité de la protection de l'enfant et sur les opérations d'enregistrement comme moyen de lutter contre l'apatridie et d'assurer l'accès aux services essentiels.

En juin 2023, le HCR a réuni les parties prenantes aux niveaux national et régional afin de faire le bilan des 146 engagements pris lors du premier Forum mondial sur les réfugiés, qui s'est tenu en 2019, et de réfléchir à des domaines prioritaires. À la fin de l'année 2023, seuls 14 des engagements pris lors du Pacte mondial sur les réfugiés avaient été pleinement mis en œuvre, 73 % étaient en cours de concrétisation et 13 % en étaient au stade de la planification. Le deuxième Forum mondial sur les réfugiés, qui s'est déroulé en 2023, a reçu plus de 56 nouveaux engagements pour la région, allant des questions juridiques et de politiques à l'autonomisation et aux solutions. En 2024, le HCR continuera à aider les États et les partenaires à mettre en œuvre les promesses faites lors des deux Forums mondiaux sur les réfugiés.

#### *Réaliser les droits fondamentaux dans un environnement sûr*

Huit pays d'Afrique australe ont été identifiés comme faisant partie des plus exposés aux effets du changement climatique au niveau mondial. En mars 2023, le cyclone tropical Freddy a provoqué près de 700 décès, déplacé 660 000 personnes et détruit plus de 200 000 hectares de cultures au Malawi. Il a également touché un million de personnes et déplacé quelque 184 000 individus au Mozambique. Pour répondre aux problèmes urgents de la fragilité, du déplacement forcé et de la résilience climatique dans la région, le HCR continuera à renforcer les capacités locales de prévention et de réponse, et de faire pression en vue de la création d'un stock d'urgence régional. Le HCR, la SADC et la Banque africaine de développement ont organisé une réunion technique en 2023, afin de renforcer l'inclusion des personnes déplacées de force et des apatrides dans les plans et les programmes de développement nationaux et régionaux, tout en promouvant une gestion efficace des problèmes liés au changement climatique. En 2024, le HCR poursuivra son engagement auprès de ces entités en vue du Forum stratégique ministériel de haut niveau sur le déplacement forcé, l'atténuation de la fragilité et la résilience climatique en Afrique australe.

La situation des réfugiés et des demandeurs d'asile en matière d'alimentation et de nutrition reste problématique dans toute l'Afrique australe compte tenu de la réduction généralisée des rations au cours du second semestre 2023 et des interruptions de la chaîne alimentaire attendues en 2024. Pour atténuer les effets de ces problèmes, le HCR continuera à évaluer les besoins des groupes vulnérables et à investir dans les moyens d'existence. Quatre pays procéderont à une enquête nutritionnelle étendue standard afin d'améliorer la disponibilité de données liées à la nutrition, ce qui devrait contribuer à nourrir le plaidoyer fondé sur des éléments concrets.

En 2023, le secteur de la santé a dû faire face à des problèmes importants, la plupart des pays de la région étant confrontés à l'apparition de maladies, comme la rougeole, le choléra, la polio et la variole du singe. Le HCR a renforcé sa collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé et a mené des évaluations en Angola, au Congo (République du), au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, afin de suivre la qualité des services de santé. En 2024, le HCR s'attachera en priorité à améliorer la collecte et la qualité des informations sur la santé ; à renforcer la préparation et la réponse aux urgences sanitaires ; à renforcer la surveillance de la nutrition ; et à inclure les réfugiés dans les systèmes de santé nationaux.

Les conditions d'eau et d'assainissement subissent de fortes variations et pâtissent de l'arrivée continue de personnes. Le HCR et ses partenaires fournissent des services d'eau et d'assainissement aux réfugiés et aux demandeurs d'asile dans les camps et les zones d'installation de toute la région. Toutefois, à cause du sous-investissement dans le secteur et des ressources en eau limitées dans certaines régions, la plupart des camps de réfugiés n'atteignent pas l'objectif post-situation d'urgence de 20 litres d'eau par personne et par jour. En 2023, le HCR a mis en place à titre d'essai une technologie de suivi en temps réel en Angola, au Malawi, en République du Congo, en Zambie et au Zimbabwe, afin d'obtenir des données indépendantes et en temps voulu sur la performance du réseau d'approvisionnement en eau à des fins d'analyse et d'optimisation des systèmes d'approvisionnement en eau. L'Organisation poursuivra ses efforts visant à améliorer l'assainissement et les soins de santé, en collaboration avec les agences spécialisées.

Le HCR met en œuvre des interventions en espèces dans 10 pays de la région (Afrique du Sud, Botswana, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, République démocratique du Congo, République du Congo, Zambie et Zimbabwe). En 2023, quelque 80 700 personnes ont reçu une assistance en espèces pour couvrir leurs besoins essentiels. Plusieurs opérations du HCR ont aussi utilisé cette forme d'assistance pour aider des personnes dans le contexte du rapatriement volontaire et des situations d'urgence. Cependant, l'insécurité et les ressources limitées ont continué de faire obstacle à la systématisation de l'assistance en espèces comme modalité standard dans la région. En 2024, les bureaux du HCR en République démocratique du Congo, la représentation régionale en Afrique du Sud et la Zambie prévoient de faire bénéficier 10 000 personnes de l'assistance en espèces.

La stratégie du HCR en matière d'abris repose sur la construction de zones d'installation résilientes face aux aléas climatiques en utilisant les matériaux locaux et en faisant participer les populations touchées. En 2023, le HCR a aidé plus de 40 000 personnes à construire des abris dans les sites autour de Goma, en République démocratique du Congo. Au Mozambique, le HCR et ses partenaires ont achevé la construction de plus de 100 abris dans la zone d'installation de Corrane en novembre 2023, et plus de 1700 familles ont reçu une aide pour la construction d'abris à Cabo Delgado au cours du même mois. En 2024, le HCR mettra l'accent sur l'amélioration des outils et des cadres permettant de recueillir, de gérer, d'analyser et d'échanger des informations sur les abris et les zones d'installation.

#### *Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité entre les sexes*

En 2023, le HCR et ses partenaires ont aidé près de 100 000 enfants réfugiés, dont 48 % de filles, à avoir accès à l'éducation en Afrique australe, soit 11 % de plus qu'en 2022. Toutefois, malgré les progrès accomplis, le taux de scolarisation brut des réfugiés et des demandeurs d'asile dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire dans la région est resté inférieur à la moyenne mondiale. En 2024, le HCR mettra l'accent sur l'établissement de nouveaux partenariats afin de continuer à plaider pour un meilleur accès à l'éducation et de faire en sorte qu'aucun enfant ne soit laissé-pour-compte dans la poursuite des Objectifs de développement durable.

En 2024, le HCR achèvera la mise en œuvre de sa stratégie régionale de quatre ans sur l'inclusion économique et les moyens d'existence. Depuis son lancement en 2021, les programmes du HCR ont aidé environ 35 000 personnes déplacées de force et 15 000 personnes supplémentaires seront assistées par les programmes du HCR en 2024, soit 2 % seulement de toutes les personnes démunies. L'Organisation renforcera et étendra les partenariats avec les États, les organismes des Nations Unies, les donateurs, le secteur privé et les acteurs du développement, afin d'accélérer l'inclusion et de promouvoir l'autonomie,

pour remédier aux niveaux de vulnérabilité toujours élevés dans la région. Le HCR mènera un travail de suivi avec les parties prenantes afin de promouvoir les 18 engagements d'inclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les programmes socioéconomiques pris lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2023. L'Organisation poursuivra sa collaboration avec le Programme alimentaire mondial et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture en matière d'interventions pluriannuelles en Eswatini et en République démocratique du Congo pour aider respectivement 2600 et 286 000 personnes déplacées de force par des initiatives agricoles visant à promouvoir les moyens d'existence, l'inclusion économique et l'entrepreneuriat. Des initiatives telles que le programme d'aide aux fermiers en Zambie, le projet des pêcheries Pro-Azul au Mozambique et les projets pilotes d'élevage d'insectes au Malawi et au Zimbabwe seront étendues.

Le renforcement des mécanismes communautaires dans le cadre des efforts visant à prévenir la violence liée au genre et à y répondre restera essentiel. En 2023, le HCR a aidé deux organisations dirigées par des femmes qui assistent les déplacés internes et leurs communautés d'accueil dans le Nord-Kivu, en République démocratique du Congo. Au Malawi, l'accent a été mis sur le renforcement de l'accès à l'éducation et l'autonomisation des filles dans le camp de Dzalek, si bien que l'indice de parité des sexes dans le camp est passé de moins de 0,7 en 2022 à 1,0 en 2023. En 2024, les recommandations clés liées à l'égalité des sexes issues des consultations régionales des organisations non-gouvernementales qui se sont tenues en 2023 seront suivies. Elles portent notamment sur l'investissement dans des initiatives dirigées par des femmes et la promotion de partenariats avec les acteurs locaux ; le renforcement de la participation des femmes aux processus décisionnels, à la planification et à la mise en œuvre ; et la promotion de réformes juridiques visant à reconnaître et à résoudre les problèmes liés au genre.

#### *Trouver des solutions*

L'Afrique australe connaît un faible taux d'enregistrement des naissances et un manque de données sur l'apatridie. Pour remédier à ces deux problèmes, le HCR a rédigé des procédures opérationnelles standard pour l'enregistrement des naissances des enfants vulnérables et les a communiquées aux pays de la région. Les actions de plaidoyer auprès des organismes statistiques nationaux en Afrique du Sud, au Congo (République du), en Zambie et au Zimbabwe ont conduit à l'incorporation de questions sur l'apatridie par procuration dans leurs questionnaires de recensement respectifs. À la suite de l'adhésion du Congo (République du) aux conventions sur l'apatridie en 2023, le HCR continuera à fournir un soutien technique aux États pour les aider à finaliser et à adopter des plans d'action nationaux visant à éradiquer l'apatridie.

Le rapatriement volontaire reste la solution durable la plus viable dans la région, avec plus de 11 000 réfugiés rapatriés entre janvier et décembre 2023. Toutefois, la baisse des financements continue à nuire à la mise en œuvre des activités et il semble que les rapatriements ne soient pas toujours durables, avec des mouvements pendulaires de rapatriés observés pendant la résurgence de la violence généralisée dans les régions de retour en République démocratique du Congo.

En 2023, le HCR a présenté les dossiers de plus de 9000 réfugiés en vue de leur réinstallation (soit une augmentation de 32,5 % par rapport à 2022) et 3600 personnes ont bénéficié d'une aide au départ (soit une augmentation de 22 % par rapport à 2022). L'Organisation a également investi dans les voies complémentaires en concluant des partenariats avec *Talent Beyond Boundaries*, *Talent Lift* et le Programme pilote canadien pour la mobilité économique. Le HCR étendra encore les initiatives liées aux voies complémentaires en 2024 afin d'aider à développer d'autres solutions durables pour les réfugiés.

## **C. Information financière**

En octobre 2023, le Comité exécutif a approuvé le budget de 492,2 millions de dollars E.-U. pour la région en 2024, soit une augmentation de 20,7 millions de dollars E.-U. par rapport au budget 2023 d'origine, de 471,5 millions de dollars E.-U. La répartition du budget 2024 pour la région par domaine d'impact est la suivante : « Protéger : créer un environnement de

protection favorable », 174,1 millions de dollars E.-U. ; « Répondre : réaliser les droits fondamentaux dans un environnement sain », 127,7 millions de dollars E.-U. ; « Résoudre : trouver des solutions », 100,1 millions de dollars E.-U. et « Autonomiser : responsabiliser les communautés et assurer l'égalité entre les sexes », 90,2 millions de dollars E.-U.

Au 31 janvier 2024, 11 % des besoins financiers de l'Afrique australe pour 2024 étaient financés, y compris l'allocation indicative des contributions non affectées ou légèrement affectées.

---